



# CONSEIL MUNICIPAL

## 4 JUILLET 2019

---

---

### Étaient Présents :

Jean MARX, Maire

Philippe CHÊNE, Michel NOËL, Valérie LOPPIN, Dominique PÉRIN-NETZER, Jean-Louis RUMÉRIO, adjoints au Maire ;

Monique BAUDART, Dominique BERGER, Guy BIGIN, Dominique MARCOUX, Pascal CARLIER, Véronique BALTAZART, Valérie DUMOULIN, Michel DUMONT, Jean VIGOUROUX, conseillers municipaux

### Pouvoirs :

Virginie TAMBOUR à Jean MARX,

Lionel CORDIER à Michel NOËL,

Dantès MARTINELLI à Jean-Louis RUMÉRIO,

Emmanuel VERDONK à Philippe CHÊNE,

Jacqueline REDOUTÉ à Dominique MARCOUX,

Christine CHAUVEAUX à Véronique BALTAZART

**Excusés :** André VAN COMPERNOLLE, Marie-José CLERMONT, Samir BEN-ZAHI, Anne-Marie MISER, Agnès CUILLIER, Patrick MECHERI, Cédric THIRY

**Secrétaire de séance :** Philippe CHÊNE

---

---

### LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A RENDU LES DÉCISIONS SUIVANTES :

- Le compte-rendu de la séance précédente a été approuvé ;
- Le budget supplémentaire a été voté, il s'équilibre de la façon suivante :

Dépenses de fonctionnement            3 762 158,00 €  
Dépenses d'investissement            6 795 779,00 €

Recettes de fonctionnement            3 762 158,00 €  
Recettes d'investissement            6 795 779,00 €

- L'accord local fixant à 208 le nombre de sièges du Conseil Communautaire de la Communauté Urbaine du Grand Reims pour le prochain mandat, réparti comme suit, a été adopté :

Nom des communes membres	Populations municipales (ordre croissant de population)	Nombre de conseillers communautaires
Saint-Brice-Courcelles	3453	2
Witry-lès-Reims	5017	2
Fismes	5493	2
Cormontreuil	6258	2
Bétheny	6817	2
Tingueux	10096	3
Reims	183113	59
<b>AUTRES COMMUNES</b>		<b>1 par commune</b>

- Le tableau des effectifs a été modifié au 1<sup>er</sup> juillet 2019 ;
- Les tarifs des activités proposées aux 13-17 ans ont été adoptés comme suit :

<b>ACTIVITES</b>	<b>Habitants</b>	<b>Intermédiaire et entreprises en nom propre*</b>	<b>Extérieurs</b>
Loisirs divers et bowling	3 €	4 €	5 €
Culturelles, sportives ou récréatives, et repas / animation soirée	5 €	6,50 €	8 €
Sports « extrêmes », réalité virtuelle, escape game	10 €	13 €	16 €
Parc d'attraction 1	20 €	25 €	30 €
Parc d'attraction 2	30 €	35 €	40 €
Concert	25 €	30 €	35 €

*\*enfant dont les grands-parents habitent la commune (justificatif de domicile demandé), ou enfants dont 1 parent est chef d'entreprise installé sur la commune en nom propre avec extrait Kbis*

- Une subvention auprès du Conseil Départemental pour financer la saison culturelle 2019 / 2020 a été demandée ;
- Les conventions d'objectifs avec les associations Cormontreuil Football Club (C.F.C), Association Cormontreuil Champagne Basket (A.C.C.B), Cormontreuil Tennis Club (C.T.C) et Maison des Jeunes et d'Education Populaire (M.J.E.P) ont été approuvées ;
- Des parties de la parcelle AI 124 ont été acquises à titre gratuit auprès de M.C.C.A. dans la perspective de la construction rue Paul Gauguin ;
- Les parcelles AS 84, 86, 88, 90, et 92 ont été déclassées dans le domaine privé communal afin de procéder à la régularisation de la limite de clôture du cimetière communal, initialement mal implantée ;
- Des parcelles ont été échangées avec Plurial afin de procéder à cette régularisation de limite.